

Ouverture d'un point accueil CPEF :

Un diagnostic réalisé par le département a permis d'identifier les besoins en matière de planification et d'éducation familiale. L'Assemblée Départementale a donc voté le déploiement d'une partie des missions du centre de planification et d'éducation familiale (CPEF) de Bourg-en-Bresse avec la création d'un « Point Accueil CPEF » à Saint Trivier de Courtes. Le « point accueil CPEF » propose **un accueil, une information** en lien avec la vie affective et sexuelle et la contraception et **un accès à la contraception** (prescription et délivrance de première contraception, dépannage, contraception d'urgence et réalisation de test de grossesse)

La prise en charge médicale **gratuite et confidentielle** sera effectuée par **une sage-femme de 13h à 16h chaque mercredi, sans rendez-vous, à partir du 2 mars 2016**, dans les locaux du Relais Assistants Maternels, **120 rue de la gendarmerie à Saint Trivier de Courtes**.